

# Médecins : l'accès aux généralistes continue de se dégrader



© 2022 Les Echos Publishing

Pour évaluer les déserts médicaux en France, l'Assurance maladie se fonde sur un indicateur composite, l'accessibilité potentielle localisée (APL), dont les bases de données actualisées jusqu'à l'année 2021 viennent d'être publiées par la Drees (direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques). Calculé au niveau de la commune, cet indicateur prend en compte l'offre et la demande issues des communes environnantes, de façon décroissante avec la distance, et intègre une estimation du niveau d'activité des professionnels en exercice, ainsi que des besoins en soins de la population locale, sur la base des consommations de soins moyennes observées par tranche d'âge.

## 3,4 consultations en moyenne par an et par habitant

Ainsi, selon les derniers chiffres connus, les 10 % de la population habitant les territoires les mieux dotés en médecine générale ont accès en moyenne à 5,7 consultations de médecins généralistes par an, tandis que les 10 % vivant dans les zones les plus désertiques accèdent en moyenne à 1,5 consultation par an seulement. La moyenne nationale se situe, quant à elle, à 3,4 consultations par an et par

habitant, contre 3,5 en 2019 et 3,7 en 2016, ce qui confirme que la situation continue à se dégrader, mais à un rythme moins soutenu que les années précédentes.

Pour en savoir plus :

<https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/>

© 2022 Les Echos Publishing